

# ARCHIVES DE PAYSAGISTES ET PROJET DE PAYSAGE

des archives vivantes pour penser la ville durable aujourd'hui

19 ET 20 OCTOBRE 2017



**Solange Bidou, responsable du département de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture (DEATA), Archives nationales et Alice Marsal, chargée d'études documentaires, département environnement, aménagement du territoire et agriculture, direction des fonds, Archives nationales**

Solange Bidou est responsable aux Archives nationales du département qui a en charge les archives provenant des ministères de l'Équipement (sous ses différents noms) et de l'Agriculture, auxquelles s'ajoutent des fonds issus de l'administration du commerce et du tourisme.

Alice Marsal est chargée d'études documentaires aux Archives nationales où elle est responsable des fonds d'archives relatifs au logement et l'urbanisme. Elle développe notamment un axe de travail sur les archives de la Reconstruction, dans le cadre du programme scientifique et culturel de l'institution.

## Action de l'État et paysagistes : quelles sources aux Archives nationales ?

Quels dossiers trouve-t-on aux Archives nationales sur les paysagistes et comment les repérer ? Les sources sont multiples et dispersées. Mais les grandes missions de l'administration peuvent servir de guide.

Comme opérateur ou aménageur, l'État fait appel à des paysagistes. Ce fut le cas lors des chantiers d'expérience de la Reconstruction, dont certains dossiers récemment classés montrent le recours à des paysagistes. Ce fut aussi le cas lors des grandes opérations d'aménagement, notamment celles en faveur du tourisme.

Vis-à-vis des collectivités locales, l'État apporte des subventions en faveur des espaces verts et les Archives nationales conservent des dossiers de demandes, en particulier dans le cadre du Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement. Il intervient aussi pour la rédaction des différents documents d'urbanisme.

En outre, l'État règlemente l'urbanisme et conduit ou rassemble des études.

Enfin, l'État conduit des actions d'observation et de photographie, dont il nous reste la « cartothèque de la Reconstruction », ensemble de photographies aériennes sur les villes et grands ensembles préalables à la constitution de cartes.

Si ces quelques éléments donnent un éclairage sur ce que les archives de l'État apportent à la connaissance de l'action des paysagistes, ils ne résument pas la totalité de ce qui concerne les paysagistes aux Archives nationales, sujet qui mériterait bien d'autres développements.